
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 DEC 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01548 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de trois (03) Professeurs des Lycées et Collèges d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel, option : Machinisme agricole, session 2023.

Ce sont :

PROFESSEURS DES LYCÉES ET COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION :
MACHINISME AGRICOLE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BALIMA SOMNOMA SAID ANTHONY	000003-231-03	B18194566	16/06/98
2	DIALLO ABDOUL SAMIR	000004-231-03	B17347187	29/06/96

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

En outre, ils sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront, dans le centre unique de Ouagadougou, au Lycée Nelson Mandela, le dimanche 17 décembre 2023, à partir de 07h 30mn.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou
Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etalon